

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Economie

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La Licence *Economie* de l'université de Limoges de la faculté de Droit et des sciences économiques a pour objectifs de comprendre et analyser l'environnement et d'utiliser les outils de traitement de l'information. Bien que licence générale, elle mentionne des objectifs professionnels variés. La part du numérique et de l'enseignement de l'anglais la situe dans les bons standards nationaux. En revanche, elle n'offre qu'un seul parcours.

Ses effectifs sont stables : dans les 80 en première année, 45 dans la deuxième et 50 dans la troisième. La mobilité internationale entrante et sortante est très limitée. La formation s'adresse à un public de formation initiale.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont déclinés en deux points : comprendre et analyser l'environnement et utiliser les outils de traitement de l'information. Ils sont clairs mais pourraient être développés plus précisément.</p> <p>Les débouchés professionnels sont assez larges et disparates. Est mentionné par exemple le débouché des transports, or il n'y a pas dans le dossier d'éléments qui permettent de faire un lien entre ces débouchés et les enseignements proposés. Il est vrai que le libellé des UE (Unités d'enseignement) est peu informatif sur le contenu des enseignements, se contentant de dupliquer pour chacun des six semestres de la licence les mêmes intitulés (U1 Analyse économique, U2 Environnement économique, U3 Ouverture à la société et au monde professionnel et U4 Techniques quantitatives). Le dossier d'évaluation n'est guère plus explicite.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la licence est logique, avec un souci d'offrir un tronc commun prépondérant autour des objectifs affichés (notamment d'analyse de l'environnement). L'ensemble apparaît cohérent et progressif. La licence <i>Economie</i> qui se veut généraliste ne donne pas lieu à des parcours différenciés (peu d'enseignements optionnels).</p> <p>Les éléments de professionnalisation restent à développer, en particulier le PPP (Projet personnel professionnel) dont le contenu n'est pas explicité. De façon générale, la lisibilité de la structure reste imparfaite du fait des maigres renseignements fournis sur la nature et la réalité des enseignements dispensés.</p>

Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Economie</i> est la seule de ce type dans l'espace limousin. Elle est actuellement en phase de reconfiguration et devrait déboucher sur une licence <i>Economie-Gestion</i> avec des enseignements mutualisés avec l'actuelle licence <i>Gestion</i> .
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée (provenant des formations d'économie, de gestion, de droit, de mathématiques, etc.), importante, avec un partage cohérent des responsabilités. Elle est dirigée par un enseignant-chercheur. Elle est composée de 22 enseignants de l'établissement (hors Professionnels associés) : 5 professeurs, 15 maîtres de conférences, 1 professeur certifié docteur en économie, 1 agrégé d'histoire, assurant la majeure partie des cours et 3 intervenants professionnels auxquels s'ajoutent 3 enseignants : professeur certifié, docteur en économie, contractuel du rectorat. Les modalités de prise de décision (fréquence des réunions, etc.) ne sont pas précisées. La gouvernance de la licence pourrait être explicitée.</p> <p>Le nombre d'intervenants extérieurs est limité, ce qui est logique dans une licence d'économie générale, mais dans la mesure où la fiche RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles) informe sur la possibilité de débouchés professionnels à partir de la seule Licence <i>Economie</i>, il peut être regretté le faible nombre d'heures accordés aux professionnels. L'équipe pédagogique dénote, par sa constitution, le faible ancrage de la formation auprès des professionnels locaux.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont relativement variables d'une année sur l'autre en première année (L1). Plus stables en 2^{ème} (L2) et 3^{ème} année (L3). En moyenne, ils sont de 83 étudiants en L1, 45 en L2 et 50 en L3. En L3 les effectifs augmentent sans doute du fait de l'arrivée d'étudiants de l'IUT. Les taux de réussite sont conformes à ceux que l'on peut trouver dans d'autres établissements : 34% en moyenne en L1 et 65% en moyenne pour chacune des deux années de L2 et L3.</p> <p>Aucune information n'est délivrée concernant le taux d'insertion professionnelle (non suivi par enquête) ou sur la poursuite d'étude. Le pilotage de la licence sans ces éléments semble difficile.</p> <p>La plupart des étudiants poursuivent en master <i>Banque et finance</i> de l'université de Limoges.</p>
Place de la recherche
La place de la recherche serait sans objet selon le dossier d'évaluation externe, ce qui est regrettable et peu cohérent. Cette relégation de la recherche est contestable à l'université où les étudiants, même au niveau Licence, peuvent être sensibilisés aux études prospectives dès lors que la majeure partie des enseignants qui composent la formation sont des enseignants-chercheurs. La recherche pourrait notamment intervenir dans certains cours, par exemple à travers les projets économétriques, pour sensibiliser les étudiants potentiellement intéressés aux problématiques de la recherche.
Place de la professionnalisation
L'élaboration d'un Projet personnel et professionnel (PPP) en deuxième année, impulsée à l'échelle du champ <i>Droit, économie, gestion</i> , permet de sensibiliser les étudiants à la vie professionnelle. Par ailleurs, les étudiants sont tenus d'assister à des conférences-métiers dont le volume horaire n'est pas indiqué. Enfin, le Carrefour des étudiants de l'université de Limoges propose en troisième année de licence un module transversal "Clefs pour l'emploi" sans que l'on sache s'il est obligatoire. Ce module est l'occasion pour l'étudiant en fin de parcours d'un bilan des compétences et de réfléchir sur son orientation future.
Place des projets et des stages
<p>Un stage obligatoire de 6 semaines fractionnable sur les 3 années est nécessaire pour valider la licence. Les expériences professionnelles peuvent être reconverties au titre du stage, sous le contrôle de l'équipe pédagogique. Une clarification serait bienvenue sur le type de stages qui peut être validé, la composition de la commission pédagogique qui évalue les expériences professionnelles, les critères d'éligibilité, etc.</p> <p>Il n'est pas fait mention de projet étudiant dans cette rubrique et il semble que le PPP n'en fasse pas partie ce qui nécessite une clarification de ce dernier.</p>

Place de l'international
<p>Il est stipulé que l'international se matérialise principalement par la mobilité étudiante et l'enseignement de l'anglais. Toutefois, les chiffres indiqués font montre d'échanges extrêmement faibles : moins de 2 étudiants par an en moyenne sont partis en Erasmus sur les 6 dernières années. Il semble également possible de faire des mobilités avec le Canada et les E-U mais cela reste vague et non effectif dans les faits.</p> <p>D'une manière générale, il importerait de mieux détailler les accords institutionnels réellement opérationnels et leur contenu.</p> <p>En outre, il n'est pas fait mention d'une filière en anglais, qui serait attractive pour des étudiants étrangers. Ce serait une façon de renforcer l'internationalisation et la mobilité au sein de la licence. L'enseignement de l'anglais, obligatoire à tous les niveaux de la licence <i>Economie</i>, représente 13 % des enseignements dispensés sous la forme de cours magistraux et 23 % des travaux dirigés (TD). Ces chiffres sont conséquents.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, en particulier une mise à niveau en mathématiques, une semaine de la réorientation, des groupes « Grands débutants » en anglais. Enfin, un module « concours » est proposé pour les étudiants qui le souhaitent.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés dans le cadre du plan Licence. Un système de soutien est organisé de façon ciblée sur un groupe spécifique d'étudiants. Ce système existant depuis 2008 on aurait souhaité plus d'informations sur ses résultats. Seuls des chiffres pour l'année 2014-15 sont proposés : 24 étudiants soutenus dans au moins l'une des quatre matières fondamentales (un seul a redoublé et 10 se sont finalement réorientés).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement et l'usage du numérique sont aux standards des licences d'économie. La préparation au C2i (Certificat informatique et internet) est obligatoire au semestre 1 et donne lieu à des tests obligatoires et divers travaux réalisés sur la plate-forme C2i. Les étudiants disposent de deux plateformes numériques : MOODLE qui leur permet de récupérer leurs textes de travaux dirigés, les sujets d'examen des années précédentes et certains compléments de cours et CLOUD de l'université qui leur permet d'échanger avec les enseignants.</p> <p>On pourrait imaginer aussi la mise en place d'un parcours entièrement en langue anglaise pour préparer les étudiants à la mobilité.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont conformes aux pratiques usuelles des licences d'économie sous la forme de deux sessions d'examen : la première réunissant les examens du premier et second semestre et la seconde étant la « session de rattrapage ». Il n'est pas indiqué si les examens se déroulent à l'écrit ou à l'oral ou sous une autre forme.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le supplément au diplôme est clair et présente les compétences acquises à travers le diplôme, les matières et les crédits (ECTS). Mais les informations délivrées sont peu explicitées. Un point d'amélioration pourrait de plus détailler le portefeuille de compétences, et les compétences transversales. A la fin du semestre 6 un bilan de compétences est également proposé aux étudiants.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il est mentionné que cette rubrique est sans objet. Un suivi pourrait cependant être effectué au moins via APOGEE pour savoir le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans les masters de l'université. C'est un outil de pilotage important pour la prise de décision.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'autoévaluation initiée par l'université de Limoges, est bien mise en place. Toutes les formations donnent lieu à la réunion de conseils de perfectionnement, à l'écoute des attentes des étudiants.

Le conseil de perfectionnement de la licence *Economie* qui siège une fois par an, est composé de tous les enseignants intervenant dans la formation, de 2 représentants des étudiants par année d'étude et de 2 représentants du monde professionnel. Toutefois, si le conseil de perfectionnement est bien décrit, peu est dit sur l'évaluation par les étudiants.

Si le champ fait état d'un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants (EFE), le dossier d'évaluation de la licence *Economie* n'en fait pas l'écho.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La licence *Economie* est cohérente et complète. Cohérente au sens où les semestres s'articulent avec logique et progressivité et complète de par l'éventail des cours proposés et des compétences afférentes.
- La licence se situe dans les bons standards sur l'utilisation du numérique.
- La licence se situe dans les bons standards sur le soutien aux étudiants en difficulté.

Points faibles :

- L'international constitue le principal point d'amélioration : mobilité Erasmus extrêmement faible, pas de parcours en anglais, peu d'accords notamment dans les pays de langue anglaise.
- Absence d'outils de pilotage sur le devenir des diplômés.
- Faiblesse du suivi de l'acquisition de compétences et du système d'évaluation de la formation.

Avis global et recommandations :

Cette licence *Economie* semble solide au regard des standards nationaux. Les effectifs sont stables en L2 et L3 avec un peu moins de 50 étudiants. Elle prépare notamment à une poursuite d'étude dans un des masters de la COMUE et plus particulièrement dans le master *Banque et finance* de l'université de Limoges.

Toutefois, il est souhaitable de renforcer son ouverture vers l'international, par exemple en proposant un parcours « anglais » qui renforcerait son attractivité, en créant une « semaine de l'international », etc. et en renforçant également les procédures de suivis (compétences, devenir des étudiants, etc.) à travers par exemple un livret de l'étudiant.

Les éléments soumis à appréciation sont souvent trop partiels et parcellaires dénotant un manque d'outils de pilotage qui seraient utiles au conseil de perfectionnement de la licence, en particulier pour qu'il puisse mener une autoévaluation et définir un positionnement stratégique au sein du champ Droit, économie, gestion.

Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1131

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence d'Economie**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

